



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Ratio promus/promouvables :
Quand la Ville communique sur l'augmentation des ratios...
alors qu'elle veut réduire le nombre de promotions de plus de 30% !

La Ville de Paris doit fixer avant la fin de l'année les ratios promus/promouvables pour les années 2021, 2022 et 2023.

Concrètement ces ratios fixent par grade le pourcentage de fonctionnaires, remplissant les conditions statutaires de promotion, pouvant être promus au grade supérieur. Retrouvez les conditions de promotions spécifiques à votre catégorie, corps et grade dans notre guide des droits et des carrières, pages 66 à 92, voir [ICI](#).

Ce taux de promotion est fixé par le Conseil de Paris après avis du Comité Technique central.

Le SUPAP-FSU revendique que, sauf exception motivée et contestable par les représentants syndicaux, l'ensemble des promovables soient promu-e-s, ce qui pour nous justifie des ratios de 100%.

Ce choix est totalement justifié par la part d'arbitraire qui accompagne les choix de l'administration, la baisse des salaires, les diminutions des possibilités de promotions internes que ce soit par concours ou par changement de corps. Et ce d'autant plus que les élu-e-s CAP ne seront même plus consulté-e-s sur les avancements de grade et les promotions de corps à compter de l'année prochaine !

L'action syndicale avec l'appui des personnels a permis ces dix dernières années d'augmenter très significativement les ratios et le nombre de promotions. Le nombre total de promotions prononcées sur les années 2019-2020 devrait ainsi dépasser 12 000 contre 9 097 en 2017-2018 et nettement moins les années précédentes.

Une augmentation des ratios...
mais une baisse significative du nombre de promotions !
Inadmissible !!!

La Ville propose, à ce stade et selon les corps une augmentation ou un maintien des ratios pour la période 2021/2023, qu'elle présente comme une évolution positive.

La réalité c'est surtout qu'avec un nombre de promovables très inférieur à la période 2019-2020, même en augmentant les taux, on a mécaniquement moins d'agent-e-s promu-e-s !

Sur la période 2019-2020, il y a eu environ 6 000 promotions par an...et la Ville ose nous présenter comme une avancée un scénario où il y aurait 4 177 promotions par an, en moyenne, pour la période 2021-2023 !!!

Proposition DRH					
	Nombre de promo 2021	Nombre de promo 2022	Nombre de promo 2023	Total nb promo 3 ans	Moyenne 2021-2023
catégorie A	701	611	513	1 825	608
catégorie B	841	686	522	2 049	683
catégorie C	3434	2950	2274	8 658	2886
TOTAL A+B+C	4 976	4 247	3 309	12 532	4177

Au-delà des taux, ce qui compte c'est pourtant bien le nombre de promotions réelles !

Le SUPAP-FSU revendique à minima le maintien du nombre de promotions, 6 000 par an, soit 18 000 sur la période 2021-2023...ce qui se rapproche d'un ratio à 100% compte tenu du nombre de promouvables sur la période.